



Association des Directeurs
& personnels de direction
des Bibliothèques Universitaires
et de la Documentation

Rapport moral

**Année universitaire
2014 – 2015**

**présenté à l'Assemblée
générale du mardi 29
septembre 2015**

Table des matières

Table des matières	1
Le mot du Président	2
Vie de l'association	3
1 Composition des membres.....	3
2. Conseil d'administration.....	3
3. Congrès 2014.....	3
4. Autres événements ADBU 2014-2015.....	4
5. Congrès 2015.....	5
6. Cap sur le cinquantenaire.....	5
Activité du CA en 2014-2015	6
1. Réunions du Conseil d'administration.....	6
2. Auditions et prises de position.....	6
3. Lobbying et influence	8
4. Partenariats	9
Commissions permanentes	10
1. Recherche et documentation (resp. Thierry Fournier, Univ. de Rennes 1)	10
2. Pédagogie et documentation (resp. Sylvie Deville, Univ. de Lorraine)	13
3. Évolution des métiers et des compétences (resp. Françoise Truffert, Univ. de Valenciennes)....	16
4. Pilotage et évaluation (resp. Myriam Marcil, Univ. de Poitiers)	19
5. Signalement et système d'information (resp. Grégory Miura, Univ. de Bordeaux 3).....	21
Interassociation et coopération internationale	25
1. IABD	25
2. IFLA / CFIBD	25
3. LIBER.....	25
4. Prises de position internationales	25

Le mot du Président



Fin 2012, sous l'impulsion conjointe de Dominique Wolf et de Sophie Mazens, alors respectivement Présidente de l'ADBU et de l'AURA, vous faisiez à travers la réforme des statuts de notre association le pari d'un renouveau : élection du Bureau sur programme et scrutin de liste, nouveau modèle économique, assurant notre indépendance politique, le recrutement pérenne d'un permanent, et par là même la professionnalisation de notre action.

Le CA sortant a essayé de se montrer à la hauteur de l'ambition alors affichée : nous avons travaillé à dynamiser la vie de l'association, à travers la multiplication des manifestations portées par l'ADBU, que ces événements visent à mieux faire entendre nos positions, à vous offrir des temps de réflexion et d'échange, ou à mobiliser, au-delà de notre cercle de professionnels, les autres acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le CA sortant a également tenté de mettre en œuvre une stratégie d'influence, adossée à une communication à 360°, investissant tous les canaux : la presse, les réseaux sociaux, un site web renouvelé.

Enfin, membres du Bureau ou responsables de Commissions, nous nous sommes efforcés de travailler à formaliser les positions de notre association sur l'ensemble de ses champs naturels d'intervention : la réussite étudiante et les lieux d'apprentissage, l'économie de la connaissance, l'information scientifique et technique, l'évolution des métiers, des compétences, des organisations, la transition bibliographique, le droit de l'information et de la propriété intellectuelle, la mesure de l'impact sociétal de notre activité, l'empreinte numérique des bibliothèques. Ce travail n'aurait pas été possible sans celui, patient et approfondi, produit par les membres des Commissions permanentes de l'ADBU, ni l'expertise de collègues qui ont accepté un temps la fonction de chargé de mission sur tel ou tel dossier spécifique.

Toutes ces actions, c'est porté par la confiance que vous lui avez témoignée que le CA sortant les a conduites, fort du quasi doublement, en trois ans, du nombre d'adhérents à l'ADBU.

Trois ans, c'est à la fois beaucoup et fort peu, et bien des champs restent encore à labourer, ou à reprendre, sous des angles renouvelés : les humanités numériques, les politiques du livre et de la lecture, la place de l'innovation en BU, la mise en synergie des acteurs nationaux de l'IST, les nouveaux services à la recherche,...

*Face à ces chantiers, votre soutien, plus que jamais, est indispensable.
L'ADBU n'est jamais que ce que vous décidez d'en faire.*

Christophe Pérales
Président de l'ADBU

Vie de l'association

1 Composition des membres

L'ADBU compte au 22 septembre 2015 **420 membres** à jour de leur cotisation qui se répartissent comme suit :

- **145** adhésions individuelles
- **76** adhésions groupées représentant 275 personnes.

Le détail figure dans le rapport financier de l'année.

2. Conseil d'administration

Le Conseil a été partiellement renouvelé lors de l'Assemblée générale du 2 septembre 2014, suite à la démission pour raisons personnelles d'Albert Poirot de son mandat de Vice-Président. Julien Roche, Secrétaire général de l'Association, lui a succédé au sein du Bureau aux côtés de Carole Letrouit. Isabelle Scheider-Eleuche, seule candidate, a été élue au siège de Secrétaire général, laissé vacant par Julien Roche.

Le Conseil d'Administration se composait donc ainsi lors de l'année 2014-2015 :

- Christophe Pérales (Président)
- Carole Letrouit (Vice-présidente)
- Julien Roche (Vice-président)
- Isabelle Scheider-Eleuche (Secrétaire générale)
- Dominique Wolf (Trésorière)
- Sylvie Deville (Commission permanente Pédagogie et documentation)
- Thierry Fournier (Commission permanente Recherche et documentation)
- Myriam Marcil (Commission permanente Pilotage et évaluation)
- Grégory Miura (Commission permanente Signalement et systèmes d'information)
- Françoise Truffert (Commission permanente Évolution des métiers et des compétences)

Les coordonnées des membres du Conseil sont disponibles sur le site web de l'ADBU.

3. Congrès 2014

Le SCD de l'Université de Strasbourg et la Bibliothèque nationale et universitaire ont organisé du 2 au 4 septembre 2014 le 44^e congrès de l'association, porté conjointement par Dominique Wolf et Albert Poirot, avec le concours de Béatrice Pedot (*Marges et Paperoles*) et l'appui du Directeur exécutif de l'association, Stéphane Potelle.

La journée d'étude du 3 septembre, construite et animée par Sylvie Deville et Myriam Marcil, a porté sur la thématique : « Bibliothèques universitaires et IST : quelle (s) valeur(s) ? ». La matinée du 4 septembre a quant à elle traité des enjeux juridiques liés à l'IST et aux bibliothèques.

4. Autres événements ADBU 2014-2015

Dans la continuité de ses engagements, le Conseil d'administration a développé l'organisation de manifestations aux formats divers, afin de proposer à ses adhérents davantage de moments de rencontre, d'interaction, et d'occasions de travail et de réflexion communs.

Ainsi, ce ne sont pas moins de trois journées d'étude, un colloque et deux Bibcamps, qui ont été proposés entre décembre 2014 et juin 2015 :

- un colloque intitulé « Quelle (s) stratégie (s) de recherche face à la nouvelle massification des données ? », organisé conjointement par l'AEF et l'ADBU, s'est tenu le 2 décembre 2014 à Paris (BULAC) et a réuni aussi bien des directeurs d'organismes de recherche, de laboratoires, et des enseignants-chercheurs que des professionnels de la documentation et des éditeurs spécialisés dans le domaine de l'IST ;
- le 4 février 2015, l'ADBU a organisé à la BULAC en partenariat avec l'ABES une journée d'étude intitulée « Cataloguer demain, conduire le changement ! », en direction des cadres des bibliothèques et de l'IST. L'accompagnement des équipes et l'évolution des missions de signalement et de traitement documentaires des bibliothèques ont constitué le fil rouge de la journée ;
- le 1^{er} avril 2015 une nouvelle journée d'étude intitulée « Bibliométrie, scientométrie et métriques alternatives : quels outils pour quelles stratégies ? » (auditorium de la BULAC), ouverte aussi bien aux adhérents qu'à toute personne intéressée, a permis d'interroger la place de la bibliométrie dans la stratégie scientifique des établissements ;
- la journée annuelle Libqual s'est quant à elle tenue le 30 juin 2015 à Paris (Sciences Po) : la commission Évaluation et pilotage, qui a intégré en 2014 le groupe jusque-là informel Libqual-France, a présenté une synthèse des résultats des enquêtes Libqual conduites dans le périmètre national ainsi qu'une étude plus poussée sur les pratiques d'évaluation et les données des bibliothèques depuis 2008 ;
- le premier Bibcamp de l'association consacré aux ressources humaines s'est tenu le 4 décembre 2014 à l'UPMC sur la thématique « Évoluer, gagner en visibilité et inscrire les bibliothèques dans l'horizon stratégique des établissements ». Ce Bibcamp, qui a réuni 55 personnes, s'est décliné en 4 ateliers, dont les thèmes avaient été arrêtés en ligne par les participants, et qui ont été animés par des membres de la Commission Évolution des métiers et des compétences de l'association : management et conduite du changement, gestion et évolution des compétences, RH et relations DRH, fonctions émergentes/nouveaux profils ;
- le Bibcamp numérique an II « Dessine-moi un système d'information », qui s'est tenu à Lyon les 22 et 23 juin 2015, a quant à lui interrogé la nouvelle donne introduite par le Web dans le domaine de la gestion des métadonnées. Des prestataires de *start-ups* à l'origine de nouveaux services destinés aux bibliothèques étaient invités à présenter leurs réalisations, et nourrir la réflexion d'ateliers qui ont principalement porté sur les questions d'innovation en bibliothèque et l'émergence de fonctions et métiers nouveaux en lien direct avec la gestion de l'information numérique.

5. Congrès 2015

L'organisation du 45^{ème} congrès de l'ADBU (29 septembre - 1^{er} octobre 2015), porté par le Service commun de la documentation de l'université de Franche-Comté, a bénéficié de la décision prise fin 2013 par le Conseil d'administration de fixer désormais deux ans à l'avance le lieu des congrès annuels de l'ADBU : les marges de négociation avec les palais des congrès pressentis s'en trouvent ainsi nettement accrues.

C'est Stéphane Potelle, Directeur exécutif de l'association, qui a pris en charge, avec le soutien de Jean-François Girardot et de son équipe, l'intégralité de l'organisation logistique du congrès, ainsi que sa commercialisation.

La journée d'étude, construite par Grégory Miura et Julien Roche, s'intitule « E-réputation, empreinte numérique, identité et place des bibliothèques sur le Web » : depuis 2013, le Conseil d'administration s'est fixée pour ligne de consacrer les journées d'étude des congrès annuels de l'association à des thématiques nouvelles, ou encore trop peu explorées dans ce type de manifestation.

La matinée politique, dont le thème a été fixé par le Conseil d'administration, a été organisée par Christophe Pérales et Stéphane Potelle, et posera la question du périmètre d'un domaine public des données reconnu par la loi.

Enfin le Congrès accueillera un [ComCamp](#) l'après-midi du jeudi 1er octobre.

6. Cap sur le cinquantenaire

En 2020, l'ADBU fêtera ses 50 ans. Dans cette perspective, une convention a été signée avec l'université d'Angers, qui conserve déjà une partie des archives de l'association pour la période 1970-1994. Un appel à collecte vient d'être lancé sur adbu-forum, visant à compléter l'existant par de nouveaux versements. L'ensemble sera traité par une archiviste professionnelle, dans l'idée de produire pour le cinquantenaire un objet de mémoire, dont les contours et la nature seront déterminés à l'issue du traitement.

Activité du CA en 2014-2015

1. Réunions du Conseil d'administration

Au cours de l'année universitaire 2014-2015, le CA s'est réuni aux dates suivantes :

- 5 septembre 2014 (CA - Strasbourg)
- 10 octobre 2014 (CA - Paris)
- 6 novembre 2014 (CA - Paris)
- 11 décembre 2014 (CA et visite du *learning centre* de Lille)
- 16 janvier 2015 (CA - Paris)
- 12 février 2015 (CA - Paris)
- 13 mars 2015 (CA - Paris)
- 10 avril 2015 (CA - Paris)
- 26 mai 2015 (CA - Montpellier)
- 19 juin 2014 (CA - Paris)
- 16 et 17 juillet 2015 (CA et séminaire de fin d'année - Rennes)

2. Auditions et prises de position

• **Pédagogie et documentation** — Les prises de position régulières de l'ADBU sur cette thématique ont commencé à porter leurs fruits en 2014-2015 :

- un groupe de travail, réunissant représentants du MENESR, enseignants, bibliothécaires et éditeurs académiques, a tout d'abord été mis en place par le DISTRD, afin d'explorer la possibilité de faire émerger une offre de manuels numériques à destination du 1er cycle des études universitaires, dans les disciplines fortes utilisatrices de manuels (sciences juridiques, PACES, économie-gestion et psychologie). C'est Sylvie Deville et Christophe Pérales qui se relaient afin d'assurer la représentation de l'association au sein de ce groupe de travail. La première phase du projet, réalisée par l'ADBU, a consisté à collecter auprès d'un panel d'établissements les statistiques d'emprunt des étudiants des disciplines concernées. Ces données sont en cours de traitement par Delphine Merrien, de l'ONES (Observatoire numérique de l'enseignement supérieur), implanté à l'enssib. La deuxième phase du projet telle qu'actuellement envisagée vise à opérer, sur deux à trois sites universitaires, une expérimentation grandeur nature, afin d'ajuster les contours de l'offre et de mesurer son impact, et sur l'emprunt en BU, et sur le marché local de la librairie. La dernière phase, qui sera confiée à Couperin, devra déterminer un modèle commercial acceptable par l'ensemble des parties prenantes, une licence nationale constituant en l'espèce une voie probablement à privilégier ;
- la DGESIP a fait paraître en mars 2015 un guide intitulé « [Campus d'avenir, concevoir des espaces de formation à l'heure du numérique](#) », dont les orientations recourent de manière très serrée les réflexions de l'ADBU sur le sujet, telles qu'elles avaient été exposées à l'occasion de diverses entrevues ou auditions (rencontre avec Simone Bonnafous, DGESIP, en 2013 ; audition devant le comité STRANES en 2014 ; etc.) ;
- l'ADBU a par ailleurs été sollicitée en cours d'année par Alain Abécassis afin de participer aux côtés de l'ABES aux travaux d'un groupe de travail conjoint DISTRD-

MINES, visant à améliorer le signalement des ressources pédagogiques numériques produites par les UNT, FUN, canal2.tv et canal-u.tv ;

- l'ADBU (Sylvie Deville, Pierre-Yves Cachard, Anne Boraud) participe en outre, aux côtés d'enseignants, à la réflexion du groupe de travail piloté par le MENESR sur les liens entre pédagogie et documentation. Une étude portée par le MENESR et confiée au LISEC¹ va être engagée sur ce sujet à partir du mois de novembre 2015 : dans ce cadre, plusieurs établissements seront sollicités afin de nourrir le recueil des données ;
- enfin comme chaque année, l'ADBU a réitéré son enquête sur les achats documentaires en BU, et en a médiatisé les résultats (presse et réseaux sociaux) : conduite une nouvelle fois par Sylvie Deville, l'édition 2015 de l'enquête (qui portait cette année sur 72 établissements répondants) a permis de mettre en évidence un recul historique des dépenses documentaires globales des BU en 2015. Sans surprise malheureusement, ce sont une nouvelle fois les achats d'ouvrages qui servent de variable d'ajustement, une tendance lourde et préoccupante, au cœur de la table ronde à laquelle a participé Christophe Pérales lors de l'édition 2015 du Salon du Livre ; les dépenses consacrées aux ressources électroniques ne cessent quant à elles d'augmenter, tandis que l'offre de *e-books* stagne et n'évolue qu'à la marge.
- **Horaires d'ouverture des bibliothèques** — Très médiatisé en 2014-2015, notamment autour de la question de l'ouverture du dimanche, ce sujet a donné lieu à une enquête, conduite par Isabelle Scheider-Elleuche, auprès des établissements (178 réponses), et à une prise de position officielle de l'ADBU, suite à l'audition de son Président par les sénatrices Dominique Gillot et Sylvie Robert, dans le cadre de la mission confiée à cette dernière par Fleur Pellerin, Ministre de la Culture et de la Communication. La note produite à cette occasion par l'ADBU a été l'occasion de rappeler la mobilisation passée et actuelle des professionnels des bibliothèques académiques sur cette question, leur souci de répondre aux besoins des usagers dès lors que ces besoins sont avérés (ce qui ne semble pas aujourd'hui être le cas, sur la plupart des sites universitaires, en ce qui concerne l'ouverture le dimanche), et dans la droite ligne des positions de l'association, de rappeler que la réussite étudiante, multifactorielle, est tout autant dépendante de l'amplitude d'ouverture des BU que des méthodes pédagogiques à l'œuvre dans les établissements ou de l'intensité de leurs achats documentaires en direction du 1^{er} cycle universitaire.
- **Projet d'établissement de l'enssib** — Les réflexions en cours au sein de l'association relatives à l'évolution des métiers, la situation issue de la décision unilatérale du CNFPT de ne plus confier à l'enssib l'essentiel de la formation des conservateurs territoriaux, le calendrier de l'adoption par le Conseil d'administration de l'enssib du futur projet d'établissement de l'école, ont poussé le CA de l'ADBU à se pencher dès le mois de novembre 2014 sur un sujet aussi complexe que sensible. Alimentées par de nombreuses consultations, les propositions de l'association ont été transmises aux membres des CA et CS de l'enssib, et feront l'objet d'échanges avec la nouvelle direction de l'école à partir de l'automne 2015.
- **Réforme de la catégorie A de la Fonction publique** — Au sein de l'IABD, l'ADBU a continué d'œuvrer à l'avancée de ses deux principales revendications statutaires : l'accession des bibliothécaires à l'échelle A-type et l'alignement du régime indemnitaire des conservateurs des bibliothèques sur celui des autres corps de catégorie A+ des filières BIATSS de l'enseignement supérieur et de la recherche.

¹ Laboratoire interuniversitaire des sciences de l'éducation et de la communication (EA 2310 - Universités d'Alsace et de Lorraine).

3. Lobbying et influence

Les membres du CA ont par ailleurs pris part durant l'année écoulée à plusieurs dizaines de réunions, rencontres et manifestations de divers ordres durant lesquelles ils ont représenté l'association et fait valoir ses points de vue et positions. On se contentera ici de souligner certaines de ces réunions qui ont revêtu une importance particulière.

- **TDM et open access** — Dans la droite ligne de ses prises de position de l'an dernier, suite à son audition conjointe avec Couperin devant le CSPLA (Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique), l'ADBU a conduit en 2014-2015 avec ses alliés un souterrain mais intense travail de *lobbying* auprès des acteurs concernés, tant nationaux qu'européens, que ce soit dans le cadre du CSPLA (où siège désormais Christophe Pérales) qu'auprès de différents acteurs du monde de l'édition, ou comme à l'occasion de ses entrevues avec les cabinets du Premier Ministre, de la Ministre de la Culture et de la Communication, de la Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. L'association a par ailleurs pris publiquement position en plusieurs occasions ([parution du pamphlet de Richard Malka](#), [tribune dans le Monde](#) à l'initiative du Conseil national du numérique), et poursuivra son travail de conviction et d'influence, dans la perspective de l'adoption de la loi Lemaire sur le numérique et de la révision de la directive 2001/29/CE.
- **Interlocuteurs ministériels** — En sus de contacts très suivis, notamment téléphoniques, tout au long de l'année, le CA de l'ADBU a été régulièrement reçu au **Service de la coordination des stratégies de l'Enseignement supérieur et de la Recherche** (Alain Abécassis, Michel Marian et Alain Colas) : le 21 octobre 2014, pour évoquer la question de l'articulation entre politique nationale de l'IST et politiques de site, le 17 décembre 2014 ainsi que le 26 février 2015 pour des tours de table relatifs à l'actualité de l'association et à la politique déployée par le MENESR dans le domaine de l'IST. Par ailleurs, le CA de l'ADBU est présent dans tous les segments de la **Bibliothèque scientifique numérique** (BSN), et participe à l'ensemble des réunions ; Carole Letrouit et Myriam Marcil ont suivi en alternance les travaux du **Comité opérationnel COLLEX**, ainsi que ceux du groupe de travail en charge de définir les critères d'attribution du label ; enfin l'ADBU a rencontré l'**Inspection générale des bibliothèques** le 6 juillet 2015 et Carole Letrouit a activement participé aux réflexions du groupe de travail sur les URFIST, piloté par Pierre Carbone, qui a donné lieu à la publication par l'IGB d'un [rapport](#) sur la question.
- **Conférence des Présidents d'Université** — Christophe Pérales a été auditionné par le Comité scientifique en charge du programme du Colloque annuel de la CPU, qui se tenait en 2015 à Strasbourg avec pour thème « Université 3.0 : nouveaux enjeux, nouvelles échelles à l'ère numérique ». Suite à cette audition, Christophe Pérales et Julien Roche ont été chargés de monter et d'animer avec M. Amara, Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, un des ateliers du colloque, intitulé « Stratégies d'établissement : des usages et des services aux infrastructures numériques et immobilières ».

Au-delà de ces actions, l'ADBU a continué à œuvrer à accroître l'influence de l'association en déployant dans toute son ampleur sa stratégie de communication à 360° : relations presse, réseaux sociaux, blog, et, en 2015, la mise en œuvre d'un **nouveau site web**, appelé dans les prochains mois à prendre une part croissante dans la dissémination virale des prises de position de l'association comme à constituer une véritable plateforme visant à fédérer la réflexion collaborative de ses membres.

4. Partenariats

- **Services IST des organismes de recherche** — Un membre du CA d'EPRIST est toujours systématiquement invité aux séances du CA de l'ADBU, et réciproquement. Par ailleurs les échanges entre la Commission permanente Recherche et documentation de l'ADBU et EPRIST sont constants. En 2014-2015, les relations de l'ADBU avec la DIST-CNRS se sont en outre intensifiées, à la faveur du programme « Agenda partagé 2015 » lancé par notre partenaire et des échanges autour du *lobbying* en faveur du TDM et de l'*open access*. Plusieurs membres du CA se sont par ailleurs rendus en novembre 2014 à Nancy, pour les Carrefours de l'IST, ainsi qu'à Meudon, au colloque organisé par la DIST-CNRS, colloque au cours duquel le Président de l'ADBU est intervenu en tant qu'invité, à l'occasion d'une table ronde. L'édition 2015 du colloque de Meudon sera organisée en partenariat entre la DIST-CNRS, l'ADBU et EPRIST, ainsi qu'un colloque international, qui se tiendra en 2016 à Jussieu, sur les questions relatives à l'IST.
- **ABES** — Héritière des missions de l'AURA, l'ADBU a continué à suivre de très près les différents projets de l'Agence, et à apporter son soutien au réseau à travers la conduite d'une étude sur le modèle des coûts du SGBM (dont les résultats seront restitués le 14 octobre 2015 à l'occasion d'une journée *ad hoc* qui se tiendra à la BULAC) et l'organisation conjointe d'une journée d'étude, le 4 février 2015, portant sur la transition bibliographique et son impact organisationnel. Le CA de l'ADBU est par ailleurs représenté au Conseil d'administration de l'ABES par Christophe Pérales, et au Conseil scientifique par Grégory Miura et Julien Roche. Enfin, la Commission SSI de l'ADBU a comme en 2013-2014 fourni tout au long de l'année un très important travail de suivi et d'analyse des projets et propositions de l'ABES, notamment à travers sa participation à la CAO SGBM en juin 2015 (*cf. infra* le bilan d'activité de la commission SSI).
- **Enssib** — L'ADBU a été invitée comme les années précédentes à participer à l'organisation de la Biennale du numérique (23-24 novembre 2015), et à présenter en janvier l'association à la promotion entrante des conservateurs des bibliothèques. Par ailleurs, le Président de l'ADBU a été sollicité pour participer à l'évaluation de l'enssib par l'HCERES, et l'association a diffusé aux membres des CA et CS de l'école un certain nombre de propositions dans le cadre des réflexions en cours sur le prochain projet d'établissement de l'institution (*voir supra*).
- **BnF** — Le rapport moral de l'année précédente pointait le caractère trop ténu des relations de l'ADBU avec la Bibliothèque nationale de France. En janvier 2015, Christophe Pérales a rencontré Sylviane Tarsot-Gillery, nouvelle Directrice générale de la Bibliothèque nationale de France, pour un échange de vue prospectif, et une invitation à participer à la table ronde de la matinée politique du congrès de Besançon ; en septembre, une réunion à l'initiative d'Arnaud Beaufort a permis d'échanger sur la question de l'offre de livres numériques proposée par la BnF. Si des relations plus suivies restent nécessaires, ces premières approches, prometteuses, sont encourageantes.

Commissions permanentes

Les Commissions permanentes de l'ADBU ont poursuivi leur travail tout au long de l'année et ont bénéficié de l'investissement remarquable de plusieurs dizaines de collègues volontaires, dont le travail a considérablement enrichi la réflexion du CA.

Une rencontre a été organisée entre les membres des commissions et le CA de l'association le 15 janvier 2015. Le principe en sera reconduit en 2015-2016, mais la formule retravaillée, conformément aux retours des adhérents.

Comme l'an dernier, chaque commission présentera lors du congrès un bilan de son activité, suivi d'un temps d'échange.

1. Recherche et documentation (responsable Thierry Fournier, Université de Rennes 1)

Composition de la Commission permanente Recherche et documentation

<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Établissement</i>
Fabrice	Boyer	Bibliothèque Clermont Université
Aurore	Cartier	Université Paris Descartes - SCD
Hélène	Chaudoreille	Paris Sciences et Lettres - Département Ressources et savoirs
Marianne	Esclangon	Université Paris 3 - SCD
Sylvie	Fayet	Université La Rochelle - SCD
Marie-Madeleine	Géroutet	Université Lille 1 - SCD
Odile	Grandet	Campus Condorcet - Chef de projet grand équipement documentaire
Stéphane	Harmand	Université Lille 2 - SCD
Marie-Dominique	Heusse	Université de Toulouse
Claire	Nguyen	BIU Santé
Jérôme	Poumeyrol	Université de Bordeaux - SCD
Agnès	Raymond-Denise	Institut Pasteur - Médiathèque scientifique
Arnaud	Sillet	BIU Santé
Laurence	Tarin	Mines ParisTech - Bibliothèque

La Commission permanente Recherche et documentation comprend 15 participants et s'est réunie en plénière le 22 octobre 2014, le 3 décembre 2014, le 15 janvier 2015 et le 19 juin 2015.

La diversité des établissements représentés à la Commission permet d'utiles et fructueux échanges sur les services documentaires à destination des chercheurs, échanges qui alimentent les réflexions et prises de position du Conseil d'administration de l'ADBU. Cette année les travaux ont été principalement articulés autour de trois thématiques : bibliométrie, *open access*, données de la recherche.

Bibliométrie

Comme annoncé en 2014, la Commission a poursuivi cette année ses travaux sur les questions de bibliométrie, dans l'esprit de la Déclaration de San Francisco ([Déclaration on Research Assessment - DORA](#)) que l'ADBU a signée en 2015.

Une [journée d'information](#) « **Bibliométrie, scientométrie et métriques alternatives : quels outils pour quelles stratégies ?** », organisée par la Commission a réuni le 1^{er} avril 2015 environ 150 participants, professionnels de la documentation et de l'IST, mais aussi chercheurs, et a fait l'objet d'une médiatisation certaine (plusieurs dépêches AEF).

Cette journée a été l'occasion d'échanger sur :

- la place légitime mais restreinte de la bibliométrie dans l'économie générale de l'évaluation de la recherche scientifique ;
- les conditions de sa mise au service de la stratégie scientifique d'un établissement ;
- son articulation possible avec les problématiques d'*open access*
- les différents positionnements possibles des services documentaires sur la question bibliométrique, en fonction des partenaires considérés : approche pilotage et évaluation, au service des décideurs ; approche veille et cartographies scientifiques, au service des communautés de recherche ; approche critique au moyen de formations, au service de tous ;
- les métriques alternatives, riches de promesses mais aussi de quelques dangers.

Plusieurs membres de la Commission ont également participé à une journée de travail sur la question des affiliations dans les signatures de publications, journée organisée à l'initiative d'EPRIST, dans l'optique d'une possible recommandation pour l'écriture standardisée des adresses des auteurs de publications.

Open Access

Dans le cadre de la concertation nationale organisée par le Conseil national du numérique (CNNum), l'ADBU a déposé début 2015 [une contribution](#) sur la fouille de contenus (*text and data mining*) et la promotion du libre accès (*open access*). Le soutien de l'ADBU à la voie verte y est réaffirmé et surtout précisé : préconisation de l'instauration d'une obligation pour l'éditeur, dès lors que l'essentiel d'un programme de recherche est adossé à des financements publics, de libérer systématiquement les droits des publications scientifiques dans un délai contraint (6 mois maximum pour les STM, peut-être 12 pour les SHS). On peut raisonnablement espérer que cette préconisation aboutisse à une transposition législative à l'occasion de la future loi sur le numérique (dite loi Lemaire), qui devrait être examinée en 2016 par le Parlement.

Les questions d'*open access* sont discutées en CA et en Commission, mais ne font pas au sein de cette dernière l'objet de travaux particuliers ou opérationnels, de nombreux autres acteurs étant déjà actifs sur le sujet. Le responsable de la Commission participe, ainsi que la Vice-présidente de l'ADBU, aux réunions du segment 4 de la BSN, dont les travaux ont cette année beaucoup tourné autour de projets visant à obtenir des éditeurs une sécurisation du dépôt en archive ouverte, projets rendus caduques par les dispositions espérées de la future loi Lemaire.

Données de la recherche

Dans la continuité de la journée d'étude du Congrès 2013 et de ses travaux de l'année dernière, la commission a travaillé sur l'implication des services en charge de l'IST dans les chantiers relatifs aux données de la recherche, implication dont la nécessité a été réaffirmée entre autres lors du [colloque ADBU-AEF du 2 décembre 2014 sur la massification des données](#).

Outre le colloque du 2 décembre, cette activité s'est traduite par :

- la rédaction par la Commission, sur un plan proposé par Madeleine Géroutet, d'un manuel pratique et synthétique pour la mise en œuvre de projets de gestion et de diffusion des données de la recherche à destination des bibliothèques et des services documentaires, rédaction qui devrait être finalisée à l'automne 2015 ;
- des échanges de la Commission avec les porteurs Paris 5 et Paris 7 (dont l'une, Aurore Cartier, est membre de la Commission) du [Guide de rédaction d'un plan de gestion des données](#) ;
- la participation du responsable de la Commission et du Vice-président de l'ADBU aux réunions du segment 10 de la BSN, portant sur les données de la recherche

Par ailleurs le responsable de la Commission Recherche et documentation a suivi les travaux du segment 7 de la BSN (Édition scientifique).

2. Pédagogie et documentation (responsable Sylvie Deville, Université de Lorraine)

Composition de la Commission permanente Pédagogie et documentation

<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Établissement</i>
Gaëlle	Bidard	BULAC
Anne	Boraud	Troyes
Pierre-Yves	Cachard	Le Havre
Françoise	Dailland	Paris 5
Elsa	Devarissias	Lille 2
Caroline	Gayral	Lyon 2
Timothée	Hulin	Paris 3
Monique	Joly	INSA Lyon
Jean-Baptiste	Monat	Lyon 2
Corinne	De Munain	Paris 4
Elisabeth	Noël	ENSSIB
Véronique	Palanché	Paris 13
Philippe	Père	Lille 1
Marie-Pierre	Redon	ENISE
Annie	Schaller	Mulhouse
Alexandre	Serres	Réseau URFIST
Cécile	Swiatek	Paris 2
Marie-Pierre	Thevenot	Mulhouse

La Commission permanente Pédagogie et documentation s'est réunie en plénière les 26 septembre 2014, 15 janvier 2015, 20 mars 2015 et 5 juin 2015.

D'autres réunions sont venues ponctuer l'année, dans le cadre des rencontres entre MENESR, ONES, éditeurs et ADBU autour du projet de création d'une offre de manuels numériques pour le 1^{er} cycle universitaire (5 réunions entre novembre 2014 et juin 2015, voir *supra*), ou à l'occasion du groupe de travail sur la Coopération documentaire entre bibliothécaires et enseignants (*cf. infra*).

Enquête « Formation des usagers »

La formation à la maîtrise de l'information est un enjeu prioritaire pour la réussite des étudiants et un levier important pour favoriser les collaborations entre équipes pédagogiques et bibliothécaires. Mais quelle visibilité avons-nous aujourd'hui sur les dispositifs en œuvre et les évolutions en cours dans ce domaine ?

Afin de mieux cerner cette question, la Commission « Pédagogie et documentation » de l'ADBU avait mené du 17 juin au 30 juillet 2013 une enquête auprès des adhérents sur leurs pratiques en matière de « formation des usagers ». Cette enquête intervenait en écho à celle menée en 2005 conjointement par l'enssib et l'ADBU, et entendait en comparer les résultats afin de mesurer certaines évolutions. La comparaison des deux enquêtes s'est cependant avérée complexe en raison de logiques d'investigation très différentes.

Pour nourrir sa réflexion et faciliter la mutualisation de l'expérience des établissements, la commission Pédagogie et documentation de l'ADBU a néanmoins tenté l'exercice et réalisé une analyse et un état des lieux de l'organisation de la formation des usagers dans les bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur, en essayant d'établir une mesure de l'évolution de la situation depuis 2005, lorsque cela paraissait possible. [Ce travail](#) a été diffusé à l'ensemble des membres de l'ADBU en novembre 2014.

Flash enquête 2015

En l'absence de données ASIBU mises à jour depuis 2010 (dernière année disponible), l'ADBU a lancé depuis 2013 auprès de ses membres, chaque début d'année civile, une « flash enquête » portant sur les dépenses documentaires des établissements d'enseignement supérieur. [Les résultats 2015](#), portant sur la période 2002-2015, mettent en évidence un recul important des achats d'ouvrages, qui concernent comme on sait principalement les étudiants et les chercheurs en SHS.

Cette analyse a été diffusée à l'ensemble des membres de l'ADBU en mai 2015, reprise dans plusieurs médias (<http://sciences.blogs.liberation.fr/home/2015/05/universit%C3%A9s-les-bu-en-di%C3%A8te-s%C3%A9v%C3%A8re.html>, <https://histoiresduniversites.wordpress.com/2015/05/18/depenses-bu-recul-historique/>), et notamment sur le compte Twitter de l'ADBU (où elle a été retweetée une centaine de fois) et dans l'AEF.

Ouvrages numériques

Suite aux recommandations formulées l'an dernier par l'ADBU et l'EPRIST sur l'articulation entre politiques documentaires de site et politique nationale de l'IST, le Ministère a demandé à l'ONES (Observatoire numérique de l'enseignement supérieur) d'être l'opérateur d'un groupe de travail visant à tenter de construire, avec les éditeurs, une offre électronique pertinente à destination des étudiants de premier cycle des filières recourant massivement à l'utilisation de manuels (sciences juridiques, économie-gestion, psychologie, PACES).

L'objectif est idéalement d'aboutir à une offre en licence nationale de manuels électroniques accessibles en *streaming* (ce qui permet de sécuriser les contenus sans recours à des DRM).

Une telle offre présenterait plusieurs avantages :

- soutien à la réussite des étudiants, sous l'angle de l'offre documentaire, placé au niveau du Ministère ;
- responsabilisation des établissements quant à leurs dépenses en IST (les établissements ne pouvant plus dès lors se servir de la documentation de niveau enseignement comme d'une marge d'ajustement commode face à l'inflation des coûts de l'IST) ;
- gain de place en bibliothèque, permettant de réinvestir les mètres linéaires ainsi dégagés (pour des collections de niveau recherche, pour des espaces de travail, etc.).

Actuellement, l'ONES est en phase d'analyse des fichiers transmis par les établissements, portant sur le nombre d'emprunts de manuels imprimés réalisés par les étudiants de 1^{er} cycle dans les disciplines concernées.

Groupe de travail sur la coopération entre enseignants et structures documentaires des EPSCP

Dans le contexte de la mise en place progressive, au fur et à mesure des vagues de contractualisation, d'une nouvelle procédure d'accréditation de l'offre de formation des établissements, la DGESIP souhaite favoriser l'innovation pédagogique et faire évoluer les modes de travail et de coopération des enseignants. Elle a ainsi pris l'initiative de la constitution d'un groupe de travail chargé d'explorer et favoriser les collaborations entre enseignants et structures documentaires dans l'enseignement supérieur. L'ADBU a été sollicitée pour participer à ces rencontres, qui réunissent enseignants-chercheurs, représentants des cellules d'innovation pédagogique, administration centrale du MENESR, et professionnels de la documentation. L'objectif est de saisir tout l'éventail des coopérations existantes, d'en faire l'analyse et d'émettre des préconisations à destination des établissements à l'échéance de la fin 2015. La maîtrise d'œuvre de l'étude a été confiée au [laboratoire LISEC](#).

En s'appuyant sur les données fournies par l'enquête menée par la Commission Pédagogie et documentation en 2013, l'ADBU a proposé une liste d'établissements afin de constituer un échantillon de cas d'étude pertinents.

3. Évolution des métiers et des compétences (responsable Françoise Truffert, Université de Valenciennes)

Composition de la Commission permanente Évolution des métiers et des compétences

<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Établissement</i>
Christine	Balliet	Lorraine
Florence	Barré	Nîmes
Perrine	Cambier-Meerschmann	Lille 2
Corinne	de Munain	Sorbonne – Paris 4
Louise	Dessaivre	Amiens
Brigitte	Dujardin	Paris 8
Eric	Lams	Littoral
Héloïse	Lecomte	BULAC
Catherine	Moreau	Orléans
Christophe	Pavlidès	CRFCB Médiadix – Paris
Mathilde	Poulain	Le Havre
Diolène	Peyrcelon	Amiens
Brigitte	Renouf	St Etienne
Catherine	Roussy	Toulouse
Philippe	Serisier	Orléans

La Commission permanente Évolution des métiers et des compétences s'est réunie en plénière les 20 octobre 2014, 14 novembre 2014, 15 janvier 2015, 20 mars 2015, 22 mai 2015, 30 juin 2015 et 11 septembre 2015.

La responsable de la Commission a en outre participé aux réunions du segment 9 de la BSN, les 16 janvier et 25 mars 2015.

L'objet premier de la Commission est de réfléchir à l'évolution des métiers de la fonction documentaire et à leur organisation dans l'enseignement supérieur et la recherche : approfondissement de l'articulation entre les fonctions, les compétences, les référentiels et les statuts, élaboration des éléments sur lesquels le CA pourra s'appuyer dans les négociations politiques ou stratégiques sur ces sujets, proposition à la communauté d'un espace d'échanges sur ces problématiques. L'objectif est d'identifier les évolutions à mettre

en œuvre pour disposer des compétences nécessaires à l'accomplissement de nos missions.

La Commission Évolution des métiers et des compétences a pour la première fois organisé un [Bibcamp RH](#) le 4 décembre 2014. Les 4 ateliers (Management et conduite du changement, Gestion et évolution des compétences, RH et relations RH, Fonctions émergentes/nouveaux profils), animés par des membres de la Commission, ont fait ressortir les préoccupations des responsables de bibliothèques concernant l'évolution des métiers et la conduite du changement.

Poursuite de l'analyse de l'existant "Missions et activités des services documentaires universitaires"

En 2014-2015, la Commission a poursuivi, complété, affiné et harmonisé le descriptif, par grand domaine, des missions et activités à l'œuvre dans les structures documentaires de l'Enseignement supérieur. Un domaine supplémentaire « Administration et finances » a été ajouté à ceux déjà étudiés : Services aux publics, Politique documentaire et collections, Formation documentaire, Management, pilotage et encadrement, Communication et action culturelle, Logistique et bâtiments, Système d'information documentaire. Pour chaque domaine deux dimensions supplémentaires ont été étudiées : les catégories de personnels (A, B, C) qui effectuent de fait l'activité considérée et la filière/BAP/famille d'emploi à laquelle ils peuvent appartenir, et pour chaque référentiel (Referens, REME, Bibliofil) la présence ou non de l'activité étudiée dans le descriptif de l'emploi-type du référentiel.

L'analyse fine de chaque domaine montre des résultats contrastés :

- concernant les activités : évolution de certaines activités (vers le numérique notamment, ou vers de nouveaux publics/nouveaux services), voire émergence de nouvelles activités (ou métiers, ou compétences nécessaires) : communication interne et externe, graphisme, soutien à la formation, à la recherche, expertise juridique... Les réorganisations transversales, relativement récentes et pour certains services encore à l'état d'ébauche, laissent parfois la place à des spécialisations nouvelles, avec certains personnels dédiés au signalement, et d'autres dont les missions sont reportées vers les services et la médiation (pédagogique, ou en direction des chercheurs).

- concernant les personnels en charge : suivant la taille des établissements ou les politiques d'emploi, une même mission peut être exercée par des personnels de catégorie A, B ou C. Les niveaux de réorganisation des services et des missions sont très variés selon les établissements : ainsi certains personnels de catégorie B font des acquisitions ou de la formation documentaire depuis longtemps alors que c'est un changement récent pour d'autres structures. De même pour le signalement via Colodus, confié aux magasiniers ou pas.

Parallèlement, la cartographie montre le recours croissant à d'autres filières que la filière bibliothèque (filière ITRF Bap F famille A, ou autre). Les agents de la filière Bibliothèque deviennent quant à eux, tantôt de plus en plus polyvalents, tantôt, dans certains cas, plus spécialisés. Au-delà d'un certain seuil, la prise en charge des fonctions extra-documentaires échoit toutefois naturellement aux spécialistes correspondant de la filière ITRF (TICE, communication, informatique, démarche qualité, ...). À l'inverse, certaines activités exercées par les personnels des bibliothèques ne sont pas présentes dans les référentiels qui les

concernent, ce qui conduit naturellement à envisager la révision de ces derniers, ou à tout le moins une mise à jour. Un travail secondaire sur les compétences à mettre en œuvre dans les différents domaines identifiés serait conduit avec profit.

Le Congrès de Besançon sera l'occasion de présenter de façon détaillée deux des domaines analysés par la Commission : celui des services aux publics (intégrant tous les services innovants identifiés) et celui de la communication externe. En outre sera exposé sous un format graphique le résultat d'un travail conduit en 2014-2015 par la Commission, et portant sur les partenariats et collaborations des SCD aujourd'hui. En effet, pour dialoguer de façon fructueuse avec leurs différents partenaires, les personnels des SCD ont besoin de compétences très diversifiées. Et le nombre et la nature de ces collaborations s'accroît.

4. Pilotage et évaluation (responsable Myriam Marcil, Université de Poitiers)

Composition de la Commission permanente Pilotage et évaluation

<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Établissement</i>
Nicolas	Alarcon	Université de la Réunion
Brigitte	Auby-Bucherie	Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3
Laurent	Bajon	Sciences Po
Dominique	Baudin	Université Paris 13
Françoise	Bernardi	Aix Marseille Université
Laurence	Boitard	Université Rouen
Caroline	Bruley	Université Jean Monnet
Alain	Caraco	Université de Savoie
Marie-Annick	Cazaux	CNAM
Martine	Coppet	Consortium Couperin
Hélène	Coste	Université du Havre
Christine	Costeque	Université Paris-Est Marne-la-Vallée
Nadine	Delcarmine	Université P. Mendès-France
Jean-Jacques	Flahaut	Université d'Artois
Anne-Catherine	Fritzinger	Université Pierre et Marie Curie
Catherine	Gandois	Université de Limoges
Eric	Husson	Université de Bourgogne
Odile	Jullien-Cottart	Université Claude Bernard – Lyon 1
Annie	Malecki	Université Paris 13
Anne	Magnaudet	Université Paris 1
Yann	Marchand	Université Lille 2
Christine	Musso	SICD1 Grenoble
Cécile	Touitou	Sciences Po
Clothilde	Zur-Nedden	Université Paris Sorbonne

La Commission permanente Pilotage et évaluation s'est réunie en plénière le 1^{er} octobre 2014, le 15 janvier 2015 et le 18 mai 2015.

La Commission a poursuivi les travaux entrepris en 2014 sur les données Libqual du consortium France pour la période 2008-2013. Éric Anjeaux du cabinet Six & Dix a présenté en octobre 2014 aux membres de la Commission une première version de son étude, soutenue financièrement par le DISTRD. Les échanges se sont poursuivis jusqu'au mois de juin 2015 pour aboutir à la version définitive de l'étude qui a été présentée lors de la [journée Libqual France 2015](#) le 30 juin à Paris (Sciences Po).

Par ailleurs, comme annoncé en 2014, le groupe Libqual France a intégré la Commission Évaluation et pilotage. Suite à un appel à candidatures parmi les membres de la Commission et sur la liste de diffusion Libqual.fr, de nouveaux membres ont rejoint le groupe, composé, en 2015, comme suit :

- Nicolas Alarcon, Université de La Réunion
- Hélène Coste, Université du Havre
- Frédéric Desgranges, Université d'Angers
- Gilles Russeil, Université de Poitiers
- Cécile Toutou, Fondation nationale des Sciences politiques

Le groupe a participé très activement à la dernière phase de relecture critique de l'enquête sur les données 2008-2013. Et c'est ce même groupe qui a élaboré le programme de la journée Libqual 2015 et en a assuré l'organisation. Pour cette journée, le choix a été fait de reconduire en 2015 la présentation de retours d'expériences (Louvain, Angers, Grenoble SICD2, Orléans) mais aussi de mettre en perspective l'analyse des données recueillies par deux consortium : la SCONUL et le consortium France. La journée a rassemblé une quarantaine de participants venus de toute la France.

D'autre part, la Commission a souhaité amorcer une réflexion sur l'articulation entre les dispositifs d'évaluation des SCD et ceux des établissements, à partir de deux présentations de membres de la Commission :

- présentation de Nadine Delcarmine : migration du dispositif d'information décisionnel du SICD2 de Grenoble dans la plateforme Business Object de l'université et place des SCD dans les systèmes d'information décisionnels des universités ;
- présentation de Christel Ponsot (Responsable du service Statistiques et pilotage de l'Université Lyon 3) et Odile Jullien-Cottart (université Claude Bernard - Lyon 1): intégration des indicateurs documentaires dans le dispositif des établissements (dans le cadre de l'auto-évaluation demandée par l'AERES).

Enfin, Myriam Marcil a continué à participer, pour l'ADBU, aux travaux de la Commission AFNOR/CN 46-8 « Qualité - Statistiques et évaluation des résultats », ainsi qu'aux réunions des segments 6 (Archivage pérenne) et 8 (PEB, Fourniture de documents) de la Bibliothèque scientifique numérique.

5. Signalement et système d'information (responsable Grégory Miura, Université de Bordeaux Montaigne)

Composition de la Commission Signalement et système d'information

<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Établissement</i>
David	Aymonin	Université de la Nouvelle Calédonie UNC - SCD
Valérie	Bertrand	Université Jean-Moulin Lyon3 - SCD
Gaëlle	Charra	Bibliothèque Diderot de Lyon
William	Demet	Université Versailles Saint Quentin - SCD
Benjamin	Guichard	Bibliothèque universitaire des langues et civilisations
Perrine	Helly	Université de Bretagne Occidentale - SCD
Patricia	Le Galèze	Université Paris sud Orsay - SCD
Romain	Le Nezet	Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 - SCD
Valérie	Néouze	Université Paris Descartes - SCD
Ewa	Nieszkowska-Serlan	Université Paris Est Créteil Val-de-Marne - SCD
Catherine	Storne	Université de Strasbourg - SCD
Juliette	Taisne	Université Catholique de Lille - BU Vauban / BNR
Valérie	Travier	Université de Nîmes - SCD

La commission SSI s'est réunie en plénière les 27 novembre 2014, 15 janvier 2015, 20 mars 2015 et 4 juin 2015.

Outre ces réunions plénières, son calendrier a en outre alterné la participation à de nombreuses instances nationales et groupes de travail, et l'organisation d'événements à destination de l'ensemble de la communauté des professionnels de la documentation.

Très réactive, la Commission a compté 14 membres actifs sur l'exercice 2014-2015. Il conviendra à l'avenir de rester vigilant sur l'effectif de ce groupe et de ne pas hésiter à inciter des collègues à s'y impliquer. Après trois ans d'existence, la Commission connaît en effet actuellement sa première phase de renouvellement important, avec davantage de départs que d'arrivées, pour des raisons d'évolutions de carrière de ses membres ou du fait de priorités personnelles.

Suivi du projet SGBM : étude de l'ADBU sur les modèles de coûts

Au fur et à mesure qu'était mis sur pied le marché SGBM porté par l'ABES, la question des coûts d'un système multilocataire dans les nuages est apparue comme le point aveugle du projet, et le domaine dans lequel les membres de la CAO chargés d'expertiser les différentes offres remises disposeraient le moins de critères d'évaluation objectifs.

Moyennant un soutien financier, l'ADBU a alors proposé au DISTRD et à l'ABES de conduire une étude sur le sujet, visant à établir une comparaison, à coûts globaux, tant du point de vue de l'ABES que de celui des établissements, des solutions de réinformatisation classiques *versus* celles de type SGBM.

En coordination avec le CA de l'ADBU et l'ABES, la Commission a contribué à définir le périmètre et la démarche de la prestation, confiée à Pleiade Management & Consultancy. La Commission a également été de toutes les étapes et jalons de l'étude, y apportant son expertise et son exigence. Le rapport complet et ses conclusions feront l'objet d'une présentation lors d'une journée d'ores et déjà programmée le 14 octobre 2015 à la BULAC.

Réflexion autour d'une feuille de route pour le réseau et l'ABES

À travers des contacts réguliers et la participation de son responsable au Conseil scientifique de l'ABES, la commission a poursuivi son travail de réflexion autour des évolutions des réseaux SUDoc, afin d'alimenter la constitution d'une feuille de route opérationnelle, aux échéances clairement jalonnées. Il y a une attente forte des établissements sur ce point, essentiel pour permettre la construction par chacun de sa stratégie de signalement et organiser les moyens humains afférents, que ce soit au niveau local ou à l'échelle du réseau dans son ensemble, dont la refonte apparaît indispensable. Quelle ambition nationale ? Quelles coopérations, et à quel niveau les placer ? Quel rôle pour l'ABES, manifestement à l'aube d'une refondation aussi majeure qu'inéluctable ? La Commission a travaillé toute l'année à alimenter la réflexion du CA de l'ADBU sur ces différents points, afin de lui permettre de répondre de façon éclairée et informée aux propositions qui seront soumises par l'ABES aux membres de ses instances statutaires, Conseil scientifique et Conseil d'administration, à l'automne 2015.

Signalement des archives et manuscrits

Le signalement des archives et manuscrits a fait l'objet cette année d'une attention particulière de la Commission à la faveur d'un chantier de réflexion interministériel initié par la Culture et l'Enseignement supérieur. Compte-tenu de la spécificité du sujet et de l'agenda très chargé de la Commission, il a été décidé avec son accord de missionner Frédérique Joannic-Seta, Directrice adjointe de la BDIC, pour assurer la représentation de l'ADBU dans les groupes de travail *ad hoc*. La Commission comme l'ensemble du CA de l'ADBU tiennent à lui exprimer ici leur gratitude pour le sérieux et la compétence de son suivi, tout au long du cycle de réunions entre les deux ministères, l'ABES, la BnF et le LabeX Bibliissima.

Les échanges du groupe interministériel se poursuivront en 2015-2016, mais les premières constatations issues des travaux de l'année écoulée mettent en lumière tout l'intérêt d'une

réflexion globale de l'ensemble des acteurs hors même la seule sphère bibliothéconomique (on songe par exemple à l'inclusion des services d'archives dans le champ de la réflexion). Il apparaît ainsi de plus en plus nécessaire, au-delà de la rénovation des outils, de poser la question d'une stratégie nationale des données, en lien avec celle de référentiels partagés. Ce constat met l'accent sur la dimension politique du sujet, qui doit prendre le pas sur la technique, et réclame un positionnement fort et concerté des deux ministères impliqués.

Animation du réseau

Comme les deux années précédentes, la Commission a tenté, par toute une série d'événements et d'interventions, d'animer le réseau des professionnels autour des questions, plus stratégiques que techniques, dont elle a la charge, et de diffuser au mieux les enjeux liés au numérique et aux données :

- la journée professionnelle organisée par l'URFIST de Strasbourg à l'invitation des services documentaires de l'université de Franche-Comté et de l'UTBM a ainsi été l'occasion de présenter une synthèse des travaux de la Commission devant des collègues issus de plusieurs établissements, de replacer le numérique sur le plan des services, et d'identifier des leviers pour adapter les organisations de travail au-delà de la seule question technologique ;
- la [journée sur la transition bibliographique](#), construite en partenariat avec l'ABES, a permis d'inscrire la question du signalement dans l'écosystème du Web et de présenter la mise en œuvre dans les établissements de nouvelles filières de traitement documentaire, illustrant ainsi le dynamisme et la capacité d'adaptation des bibliothèques de l'enseignement supérieur ;
- avec « [Dessine-moi un système d'information](#) », l'ADBU a organisé les 22 et 23 juin son deuxième Bibcamp numérique à Lyon, grâce au soutien du prestataire BibLibre. Accueillis par le service des bibliothèques de l'Université Jean Moulin et la Bibliothèque Diderot de Lyon, les participants étaient invités à échanger sur les questions d'innovation en matière de système d'information. Une première journée était consacrée à une exploration de la thématique, et proposait de puiser son inspiration dans les présentations d'acteurs et de prestataires mal connus des services documentaires universitaires. Des rencontres et ateliers informels ont permis le lendemain de travailler autour des thématiques suivantes, retenues par les participants :

Dessiner un SI centré usager et orienté réseaux sociaux	Créer un réseau des équipes numériques Capitaliser, développer et porter des réalisations en réseau	Innover avec les données	Comment fonctionner, vivre sans tout ou partie de la triade SIGB - ERMS - outil de découverte
Diversifier nos horizons : des prestataires de secteurs différents	Un SI pour les services à la recherche	Le numérique dans l'espace, du <i>learning center</i> au <i>Bring Your Own Device</i> (BYOD)	La formation initiale et continue de tous les personnels

L'enseignement principal de ces deux journées réside dans la certitude que l'innovation ne saurait prendre corps qu'inscrite dans le fonctionnement courant d'une organisation, qui doit disposer dans le même temps de perspectives échelonnées, d'une capacité d'assimilation, et

de l'ouverture nécessaire pour explorer les méthodes et solutions adoptées par les acteurs extérieurs au microcosme bibliothéconomique.

Interassociation et coopération internationale

1. IABD

Pour mémoire, l'année 2013-2014 avait été marquée par le renouvellement de l'instance de pilotage de l'IABD, structure fédérative.

C'est Carole Letrouit qui occupe l'un des sièges de Vice-présidente au Bureau, et qui fait le lien entre l'ADBU et l'IABD.

En 2014-2015, plusieurs dossiers intéressant l'ADBU ont été portés dans le cadre interassociatif, donnant lieu à des prises de position communes : la réforme de la catégorie A de la Fonction publique, la loi NOTRe, la loi Création.

2. IFLA / CFIBD

L'ADBU participe activement au Conseil d'administration du CFIBD : c'est Julien Roche, désormais Vice-président de l'ADBU, qui représente l'association au CA de la fédération, laquelle a connu cette année un vrai renouvellement, avec l'élection d'un nouveau Bureau au printemps.

3. LIBER

C'est également Julien Roche qui siège au Conseil d'administration de LIBER, assurant ainsi un lien précieux entre les deux structures. Les points de convergence et les occasions de travailler de concert sont nombreux : exception TDM, promotion de l'*open access*, révision de la directive dite *Copyright*.

Plusieurs membres du CA de l'ADBU ont par ailleurs assisté au Congrès 2015 de LIBER, du 24 au 27 juin 2015 à Londres.

4. Prises de position internationales

Enfin, dans la droite ligne de ses prises de position nationales, l'ADBU a été signataire en 2014-2015 des Déclarations de [La Haye](#), sur le TDM, et de [San Francisco](#), sur l'évaluation de la recherche.